

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Musicologie - Parcours Jazz et culture musicale	Jury par défaut	Tous les candidats	40	74	50	50	19

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Bon niveau de formation musicale (lecture clés de sol et de fa, tonalités et modes principaux, chiffrages des accords jazz) ;

Curiosité pour les différentes cultures musicales, en particulier le jazz ;

Pratique instrumentale et/ou vocale confirmée, expérience d'ensembles jazz ou assimilés, pratique de l'improvisation sur grille.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence Jazz et cultures musicales a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences dans le domaine du jazz et des musiques actuelles. Sur le plan scientifique, l'originalité de la formation réside dans la complémentarité des outils donnés aux étudiants pour leur permettre de travailler en parallèle sur les domaines du jazz et de la musique dite "classique", sans s'enfermer dans un genre musical unique. Les enseignements théoriques offrent une approche transversale de l'histoire des différentes musiques qu'il s'agisse de musique écrite du répertoire occidental, de musiques improvisées comme le jazz et le rock ou de musique électroacoustique.

Le cadre théorique est toujours mis en perspective par des enseignements pratiques

[Consultez la fiche de la formation](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Les modalités d'examen des vœux
Le jury d'examen des vœux pour la Licence Musicologie, Parcours « Jazz et cultures » s'est réuni en plusieurs temps :
lors d'une réunion préparatoire afin d'établir des critères communs d'examen des candidatures et les affiner par rapport à l'expérience
- des années précédentes
les membres du jury ont ensuite étudié individuellement l'ensemble des pièces liées au dossier (questionnaires écrits et vidéos) ainsi que les
- champs renseignés directement sur la plateforme :
 - . Projet de formation
 - . Activités et centres d'intérêt
 - . Bulletins et fiche avenir pour les candidats élèves de terminale
lors d'une réunion pour confronter l'évaluation des compétences de chaque candidat.e.s après l'étude des épreuves écrites et le visionnage
- des vidéos, à l'issue de laquelle ont été sélectionné.e.s les candidat.e.s remplissant les compétences prérequisées
lors du rendez-vous individuel en visio-conférence avec chaque candidat.e précédemment convoqué.e.s (NB :les candidat.es dont les pièces versées suffisaient à démontrer les compétences attendues, ainsi que celles et ceux n'ayant pas déposé l'ensemble des pièces complémentaires demandées n'ont pas été convoqué-es) à l'issue duquel le jury a établi son classement définitif.
- Lors de l'examen des dossiers, une attention particulière a été portée sur toutes les activités en lien avec la musique (scolaires et hors éducation nationale), et en particulier le jazz.
Les compétences techniques et théoriques ont été vérifiées si nécessaire lors de l'entretien en visio-conférence auquel les candidat.e.s devaient se présenter avec leur instrument.
L'évaluation des candidatures a par ailleurs été menée dans l'optique de mesurer les capacités des candidat.e.s à développer les compétences suivantes, pendant les trois années de Licence :
 - organiser son travail personnel, tant instrumental et musical au sens large, que purement universitaire, en mettant en

regard les différentes disciplines et en croisant les acquisitions de chaque cours

- développer une curiosité pour les disciplines artistiques en général et plus particulièrement pour toutes les formes de Jazz - arranger pour des formations instrumentales et/ou vocales, mettre en place des stratégies d'apprentissage pour les faire jouer par les autres, trouver des consensus musicaux au cours des répétitions, développer son expérience du jeu en public, seul-e ou en groupe - comprendre une œuvre musicale en fonction des spécificités de son langage, du style auquel elle est liée et du contexte historique, savoir resituer ces connaissances dans un contexte historique et artistique précis
Le jury a classé 51 candidatures sur 80 vœux confirmés, pour un total de 40 places à pourvoir (formation sélective).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le Jury remarque que, cette année encore certain·e·s candidat·e·s se sont fait aider pour répondre aux questionnaires théoriques, ce qui fausse l'évaluation de leur candidature.

Il est préférable d'envoyer un travail reflétant réellement le niveau de compétences dans les différents domaines, les lacunes liées par exemple à une pratique autodidacte ne sont pas rédhibitoires si le ou la candidat·e possède d'autres qualités musicales et une grande détermination.

Le jury rappelle qu'il s'agit à la fois de vérifier les pré-requis mais aussi de prévenir contre l'échec les candidat·e·s qui s'inscriraient dans des études très spécialisées sans en maîtriser les compétences ou la motivation nécessaires. Lors de l'entretien en visio-conférence, le jury attend des candidat·e·s qu'elles et ils soient conscient·e·s de leurs lacunes éventuelles et qu'il ou elles fassent la preuve de leur détermination et de leur motivation à effectuer, notamment pendant l'été précédant la rentrée, un important travail personnel pour combler ces lacunes.

Le jury insiste sur le fait que les vidéos des prestations instrumentales et/.ou vocales ne peuvent être remplacées par des liens vers des projets personnels et qu'il est nécessaire d'utiliser les "back in track" fournis, d'interpréter les thèmes demandés et d'improviser selon les modalités définies.

Comme les années précédentes, les dossiers incomplets n'ont pas été classés.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	qualités académiques du dossier	-	Bulletins Fiche avenir	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences théoriques et techniques	-	questionnaire de théorie, Lettre de motivation	Très important
	compétences d'interprète (thème et improvisation)	-	prestation musicale et/ou vocale	Essentiel
Savoir-être	autonomie dans le travail musical	-	vidéo d'interprétation des standards imposés	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation et cohérence du projet	-	projet de formation	Très important
	motivation et cohérence du projet	-	entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	curiosité et esprit d'ouverture, loisir et implication citoyenne	-	Activités et centres d'intérêt indiqués dans le dossier Parcoursup	Complémentaire

Signature :

Emmanuelle Garnier,
Président de l'établissement Université Toulouse 2
Jean Jaurès